

DISCLAIMER

The present version of the national guideline has been accepted by the President of the CPVO for its use in technical examinations carried out on behalf of the CPVO or for the take-over of reports serving as a basis for a CPVO decision.

Protocole technique d'examen DHS

Distinction, Homogénéité, Stabilité

DASIPHORA

DASIP, DASIP_ARB, DASIP_DAV, DASIP_FRU, DASIP_FRU_FRU
Version établie en janvier 2019

DOCDHS/ORN/DAS/PROTO/001/IND1

2 pages, 1 annexe

La mise à jour porte sur :

- Création du protocole

GEVES
Marie-Hélène GANDELIN , assistante RDHS
Stéphanie CHRISTIEN RDHS
Unité expérimentale GEVES deBRION
Domaine de Boisselière, Brion
49250 LES BOIS D'ANJOU - France
Tél : +33 (0)2 41 57 03 70
Fax : +33 (0)2 41 57 46 19
marie-helene.gandelin@geves.fr
stephanie.christien@geves.fr

Ce protocole technique, doit être lu avec le protocole général d'examen DHS pour le groupe d'espèces ornementales.

1 Conditions d'examen

La date limite de dépôt des dossiers est le **15 décembre**.

Le matériel végétal, **15 plantes multipliés par voie végétative, cultivées en conteneurs et d'une taille suffisante pour fleurir et/ou présenter leurs caractères représentatifs au cours de la première année d'essai**, doit être fourni entre le **15 février** et le **15 mars**.

2 Déroulement de l'examen

2.1 Collection de référence

Voir le paragraphe 2.1 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ». Aucune collection effective *in-vivo* n'est maintenue. Les variétés de référence pertinentes sont obtenues pour chaque essai.

2.2 Le matériel étudié : nature et effectif

Les variétés étudiées sont des clones issus de semis de hasard, de croisements contrôlés ou d'évènements de mutation naturels.

Un effectif minimal de **8 plantes** est implanté à chaque cycle de culture.

2.3 Dispositif expérimental et conduite culturale

Dispositifs DHS

La station GEVES – Unité expérimentale de Brion – Domaine de la Boisselière, Brion – F-49250 LES BOIS D'ANJOU, est responsable des études DHS qui sont généralement menées en un cycle d'étude de mars à octobre.

Implantation	en extérieur en pot ou sous abris selon le cas
Nombre de répétitions	1 répétition
Type d'implantation	2 lignes
Intervalle entre plantes	0.30 à 0.70 mètre

Conduite culturale

Les recommandations générales d'expérimentation sont appliquées.

Les interventions en cours de culture sont les suivantes :

L'irrigation : l'essai est irrigué par aspersion pour une irrigation régulière et systématique permettant la bonne installation et le bon développement des plantes.

La fertilisation : elle est raisonnée en fonction des besoins des plantes.

Les traitements phytosanitaires : Aucun produit ayant une incidence sur le développement naturel des plantes n'est utilisé (nanifiant, hormone...). Une protection raisonnée sera réalisée de manière préventive ou curative avec des produits homologués en fonction du développement des parasites ou pathogènes (traitement locaux ou globaux).

2.4 Les caractères observés

En l'absence de protocole OCVV et de guideline UPOV, la liste des caractères du protocole national figure à l'annexe 1.

2.5 Les caractères additionnels

Il n'y a pas de caractère additionnel actuellement utilisé pour cette espèce.

2.6 Regroupement des variétés

Les caractères indispensables au regroupement des variétés candidates et des variétés de référence sont présentés ci-dessous, conformément aux documents de référence.

N° OCVV	Libellé du caractère
1	Plante : port
36	Pétale : couleur de la face supérieure, avec les groupes suivants Gr.1 : blanc Gr.2 : jaune Gr.3 : orange Gr.4 : rose Gr.5 : rouge
42	Floraison

2.7 Essais particuliers

Voir le paragraphe 2.7 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

2.8 Traitement des données

Aucun caractère ne fait l'objet de mesures individuelles.

Distinction :

Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

Homogénéité : son évaluation résulte du décompte des plantes hors type dans l'effectif mis en place ; en référence au document UPOV TGP/8 les tolérances pour une probabilité d'acceptation d'au moins 95% et une norme de population de 1% sont les suivantes :

Effectif observé	Nombre de plantes « hors type » toléré
1-5	0
6-35	1
36-82	2
83-137	3

Sauf cas exceptionnel, les plantes supplémentaires sont détruites une fois que toutes les plantes se sont bien établies et avant l'évaluation de l'homogénéité

Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

Stabilité :

Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

3 Visite des essais

Les dates suivantes sont mentionnées à titre indicatif, elles sont fonction des aléas expérimentaux. Le stade optimal de visite des essais Dasiphora est généralement entre la semaine 23 et la semaine 36.

4 Transmission des résultats d'examen

Les **rapports définitifs** sont transmis à l'issue du dernier cycle d'étude de l'année n le **1^{er} avril n+1**.

Annexe 1 : liste des caractères observés pour Dasiphora

N°	Libellé du caractère national
1 [G]	Plante : port 1-dressé 2-semi-dressé 3-semi-étalé 4-étalé
2	Plante : hauteur 1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-haute 9-très haute
3	Jeune tige : couleur 1-vert clair 2-vert moyen 3-vert foncée 4-vert légèrement teinté de pourpre 5-vert fortement teinté de pourpre 6-pourpre
4	Jeune tige : pubescence 1-absente ou très clairsemée 3-clairsemée 5-moyenne 7-dense 9-très dense
5	Tige de 2 ans : couleur 1-gris 2-gris-marron 3-marron clair 4-marron moyen 5-marron foncé
6	Tige de 2 ans : texture de l'écorce 1-lisse 2-écailleux 3-pelé
7	Stipules : couleur 1-marron clair 2-marron moyen 3-marron foncé
8	Pétiole : longueur 1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-longue 9-très longue
9	Feuille : longueur 1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-longue 9-très longue
10	Feuille : largeur 1-très étroite 3-étroite 5-moyenne 7-large 9-très large

11	<p>Feuille : ratio longueur/largeur</p> <p>1-très faible 3-faible 5-moyen 7-élevé 9-très élevé</p>
12	<p>Feuille : couleur principale de la surface supérieure</p> <p>Couleur RHS</p>
13	<p>Feuille : panachure</p> <p>1-absente 9-présente</p>
14	<p>Feuille : couleur de la panachure</p> <p>Couleur RHS</p>
15	<p>Feuille : aire couverte par la panachure</p> <p>1-centrale 2-marginale 3-traces/rayures 4-mouchetures</p>
16	<p>Feuille : pubescence de la face supérieure</p> <p>1-absente ou très clairsemée 3-clairsemée 5-moyenne 7-dense 9-très dense</p>
17	<p>Feuille : pubescence de la face inférieure</p> <p>1-absente ou très clairsemée 3-clairsemée 5-moyenne 7-dense 9-très dense</p>
18	<p>Feuille : nombre de folioles</p> <p>1-très peu 3-peu 5-moyen 7-nombreux 9-très nombreux</p>
19	<p>Feuille : chevauchement des trois folioles du haut</p> <p>1-absente 9-présente</p>
20	<p>Feuille : forme des folioles</p> <p>1-ovale étroit 2-ovale moyen 3-elliptique étroit 4-elliptique moyen 5-obovale étroit 6-obovale moyen</p>
21	<p>Feuille : bord de la foliole</p> <p>1-plat 2-légèrement récurvé 3-fortement récurvé</p>
22	<p>Floraison latérale : longueur</p> <p>1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-longue 9-très longue</p>

23	<p>Inflorescence : nombre de fleurs</p> <p>1-très peu 3-peu 5-moyen 7-nombreux 9-très nombreux</p>
24	<p>Bouton floral : forme</p> <p>1-pointue 2-ovale 3-sphérique 4-sphérique aplatie</p>
25	<p>Bouton floral : couleur</p> <p>Couleur RHS</p>
26	<p>Pédicelle : port</p> <p>1-rigide 2-légèrement retombant 3-fortement retombant</p>
27	<p>Lobes de l'épicalyx : forme</p> <p>1-deltoïde 2-ovale 3-elliptique 4-obovale</p>
28	<p>Lobes de l'épicalyx : présence de lobes latéraux</p> <p>1-absents 9-présents</p>
29	<p>Sépale : forme</p> <p>1-deltoïde 2-ovale 3-elliptique 4-obovale</p>
30	<p>Fleur : diamètre</p> <p>1-très petit 3-petit 5-moyen 7-large 9-très large</p>
31	<p>Fleur : nombre de pétales</p> <p>1-très peu 3-peu 5-moyen 7-nombreux 9-très nombreux</p>
32	<p>Fleur : profil</p> <p>1-plat 2-en forme de soucoupe 3-en forme de coupe/tasse</p>
33	<p>Pétale : longueur</p> <p>1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-longue 9-très longue</p>
34	<p>Pétale : largeur</p> <p>1-très étroite 3-étroite 5-moyenne 7-large 9-très large</p>

35	Pétale ratio longueur/largeur 1-très faible 3-faible 5-moyen 7-élevé 9-très élevé
36 [G]	Pétale : couleur de la face supérieure Couleur RHS
37	Pétale : couleur de la face inférieure Couleur RHS
38	Pétale : ondulation du bord 1-absente ou très faible 3-faible 5-moyenne 7-forte 9-très forte
39	Etamine : couleur du filament 1-vert 2-jaune-vert 3-jaune 4-orange
40	Etamine : couleur de l'anthère 1-vert 2-jaune-vert 3-jaune 4-orange
41	Stigmate : hauteur par rapport aux anthères 1-en-dessous 2-au même niveau 3-au-dessus
42 [G]	Floraison 1-une fois 2-intermittente 3-continue

[G] : caractère de groupement